

Madame la Maire
Cécile Helle
Mairie - Place de l'Horloge
84000 Avignon

Paris, le 6 octobre 2025,

Objet : Ville amie des enfants 2020-2026 – Résultats de l'analyse de votre outil de suivi : vers la nouvelle stratégie collectivités territoriales de l'UNICEF

Madame la Maire,

L'UNICEF France a le plaisir de vous compter parmi les collectivités membres du programme « Ville amie des enfants », initiative qui regroupe plusieurs milliers de villes dans le monde. Dans le cadre de cette initiative, votre collectivité s'est engagée autour d'un plan d'action de mandat **2020-2026**, validé par l'UNICEF France, et entériné par votre Conseil municipal. Afin d'en apprécier la mise en œuvre, un cabinet indépendant a été mandaté pour analyser le tableau de suivi de ce plan d'action. La méthodologie employée est détaillée en annexe.

Les résultats de cette évaluation font apparaître que votre collectivité a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés en lien avec l'UNICEF. **Je tiens ainsi à vous féliciter chaleureusement pour les résultats positifs obtenus par votre collectivité.** Votre Ville a notamment mis en œuvre différentes actions qui illustrent de manière exemplaire l'esprit du programme : un fort accent mis sur la nutrition avec de nombreuses initiatives prenant en compte l'avis des enfants, à travers notamment un jeu de sensibilisation au gaspillage alimentaire, la participation du CME à la composition des menus ou encore la mise en place de potagers dans les écoles. Nous saluons également votre engagement en faveur de l'accès aux services publics pour tous les enfants et notamment les plus défavorisés, grâce à la mise en place de tarifs adaptés.

L'UNICEF France souhaite tout particulièrement vous saluer pour ces initiatives et projets qui démontrent votre ambition pour les enfants et les jeunes. Grâce à ces résultats, votre collectivité pourra bénéficier d'un parcours simplifié, si elle souhaite renouveler son engagement au sein du programme international « Ville amie des enfants » pour le mandat 2026-2032 (détaillé en annexe à ce courrier).

Le mandat 2026-2032 représente une opportunité décisive pour inscrire durablement les droits de l'enfant au cœur des politiques publiques locales. Dans un contexte où les collectivités jouent un rôle essentiel dans le quotidien des 0-18 ans, l'UNICEF France souhaite proposer un cadre de collaboration renouvelé, plus souple et mieux adapté à la diversité des situations locales. C'est dans cette perspective que nous avons repensé notre stratégie d'action territoriale, afin de mieux répondre à vos besoins, de valoriser vos engagements et de vous accompagner dans la mise en œuvre de projets structurants. Aussi, j'ai le plaisir de vous inviter au webinar de présentation de cette nouvelle stratégie, **le jeudi 6 novembre à 10h (GMT)**.

Ce nouveau cadre d'action, qui vous est présenté dans le flyer annexé à ce courrier, s'articule autour de deux réseaux complémentaires : Territoires d'enfance, un réseau fédérant des collectivités engagées à promouvoir les droits de l'enfant, et le réseau international Ville amie des enfants, dont les contours et l'accompagnement ont été entièrement renouvelés.

L'UNICEF France souhaite à nouveau vous remercier, ainsi que vos équipes, pour votre mobilisation et votre engagement à nos côtés. Nous restons à votre disposition pour envisager ensemble la poursuite de notre partenariat dans les prochaines années.

Veillez recevoir, Madame la Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Nicolas MARANDON
Président de la Commission Collectivités territoriales

